

aider une personne alcoolique depuis +30ans

Par [brigitte](#) Postée le 11/01/2014 18:52

bonjour ma mère est alcoolique depuis de nombreuses années elle reconnaît son alcoolémie mais je veux rien faire pour s'en sortir à part les (je vais arrêter toute seule...) elle a effectué plusieurs cures sans grand succès évidemment aujourd'hui j'ai 24 ans j'ai toujours connu ma mère alcoolique j'ai beau pleurer, crier, la faire pleurer rien ne rentre réellement elle choisit toujours son alcool elle a une petite fille de 5 ans même cela ne l'aide en rien elle voit un psy mais évidemment elle lui dit ce qu'elle veut bien. Maintenant c'est devenu une femme seule sans aucune motivations, aucun but réel, elle vit seule et passe sa vie entre internet et téléphone je ne supporte plus son alcool cela me pourrit la vie depuis des années mais même en lui disant calmement cela ne change rien j'aimerais pouvoir profiter de ma mère encore des années seulement elle a fait naître en moi un sentiment de haine à son égard je n'arrive pas à passer un moment agréable même le jour de son anniversaire. je vis avec la peur au ventre de recevoir un appel me disant que ma mère a été retrouvée sans vie à son domicile . je l'ai donc inscrit sur ce site afin de pouvoir obtenir des réponses à sa place et pouvoir peut être un jour être libéré de tous ça ! je pense que certaines personnes se reconnaîtront soit en tant que consommateur soit en tant que personne " subissant " l'alcool d'un proche . je suis ouverte à toute information

Mise en ligne le 15/01/2014

Bonjour,

L'alcoolisme de votre mère génère beaucoup de souffrance malgré vos appels incessants à ce qu'elle change. Le dialogue entre vous deux ne semble pas être suffisamment concluant pour l'amener à prendre conscience de la gravité de la situation.

L'alcool constitue peut-être pour elle la solution immédiate mais aussi ponctuelle, à ses difficultés même si elle n'en ignore pas les risques.

Pour les proches ce type de situation est d'une extrême violence et entraîne alternativement une grande inquiétude, et de forts ressentiments.

Votre mère est consciente de la situation, et des moyens d'en « sortir » puisqu'elle les a déjà mis en œuvre, avec disons des succès provisoires.

Nous vous invitons à essayer de ne pas, vous, laisser une place prépondérante à l'alcoolisme de votre mère. Essayez peut être, sans chercher à éluder le sujet, de parler également de sa vie sociale, de sortir avec elle... . Si vous souhaitez qu'elle arrête elle peut vous renvoyer effectivement à son autonomie ou à son libre arbitre, mais aussi à pourquoi arrêter, et pour quoi arrêter (pour quelle activité, quel plaisir, quelle possibilité supplémentaire de « distraction..). La première question elle la pose ou la posera sans doute à sa manière à son « psy », vous pouvez l'aider à lui donner envie de réfléchir, ou de trouver des idées, pour la seconde. Pour cela il vous faudra sans doute également vous le savez, du temps, de la patience, de l'aide.

Pour vous aider à aider votre mère il vous faut en effet de l'aide, et du recul. Pour ce qui concerne l'aide « au quotidien » essayez de faire le point sur vos ressources : proches, famille, voisins...

Pour prendre du recul, et obtenir aide et conseil nous vous avons mis en fin de réponse quelques adresses de centres où vous pourriez obtenir cette aide. Nous vous suggérons également de vous rendre à l'espace forum de notre site pour échanger avec des personnes consommatrices ou leur entourage confrontées ou l'ayant été, à des situations similaires. Voici le lien : <http://alcool-info-service.fr/Les-Forums-de-discussion>

Vous pouvez également joindre nos écoutants au 0980 980 930 (Ligne d'Ecoute Alcool, coût d'une communication locale depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin) pour être ponctuellement aidée, soutenue et écoutée.

Bien cordialement et tous nos vœux d'encouragement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA Caux et Bray](#)

17 rue Pierre et Marie Curie
76360 BARENTIN

Tél : 02 35 92 82 58

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Maison Citoyenne - 2 rue Emile Zola - Un jeudi sur deux

COVID -19 : Accueil téléphonique au 07 60 62 41 87

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Nautilia

6 place Jules Ferry
76600 LE HAVRE

Tél : 02 35 19 32 43

Site web : www.oppelia.fr

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 18h. Jeudi 9h-13h et 16h-19h.

Permanences éducatives sans rendez-vous (pour des urgences par exemple) tous les jours : 11h à 12h30

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes consommateurs pour les 13-25 ans

Substitution : Délivrance de traitement de substitution

COVID -19 : Accueil téléphonique de 9h à 13h et de 14h à 17h, joignable par mail. Pour les suivis, contactez le CSAPA pour connaître les modalités d'accompagnement social, psychologique et éducatif.

[Voir la fiche détaillée](#)